
Réserve de candidatures pour des emplois d'équipière ou équipier en vérification financière – 0 à 2 années d'expérience

***** Ces réserves sont identiques, une seule inscription est requise*****

Réserve n° : 101R-8903053 du 28 janvier au 10 février 2012

Réserve n° : 101R-8903055 du 25 février au 9 mars 2012

Réserve n° : 101R-8903057 du 24 mars au 10 avril 2012

Réserve n° : 101R-8903059 du 28 avril au 11 mai 2012

Réserve n° : 101R-8903061 du 26 mai au 8 juin 2012

Vérificateur général du Québec

Le Vérificateur général du Québec est à la recherche de candidates et de candidats en vue de pourvoir à d'éventuels emplois réguliers ou occasionnels dans les régions administratives de **la Capitale-Nationale et de Montréal**.

Les personnes qui remplissent les conditions d'admission et qui réussiront la ou les évaluations prévues seront inscrites, selon le nombre d'années d'expérience reconnues (pour un maximum de deux années d'expérience), sur une liste de déclaration d'aptitudes.

Contexte

Le Vérificateur général du Québec a pour mission de favoriser, par la vérification, le contrôle parlementaire sur les fonds et autres biens publics. Cette vérification comporte la vérification financière, la vérification de la conformité des opérations avec les lois, les règlements, les énoncés de politique et les directives ainsi que la vérification de l'optimisation des ressources. Les missions de vérification s'exercent auprès des ministères, des organismes et des entreprises du gouvernement, ainsi qu'auprès des bénéficiaires de subventions, principalement les entités des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Attributions

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur de vérification et sous la supervision de la chargée ou du chargé de projet, la personne collabore à la planification de la mission et effectue des travaux de vérification conformément aux normes et aux procédés de vérification en vigueur. Elle évalue l'incidence des anomalies constatées sur les états financiers ainsi que sur la conformité des

opérations avec les lois et les règlements. Elle peut être appelée à participer à la rédaction des rapports au responsable de la gouvernance et à la direction.

Conditions d'admission

La personne doit être membre en règle de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ) ou de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec (CGA) ou de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) ET posséder de zéro à deux années d'expérience de niveau professionnel en vérification financière.

Pour la personne ayant zéro année d'expérience, elle doit avoir complété les heures de stage requises en vérification financière dans les deux dernières années afin de pouvoir exercer la comptabilité publique.

Pour la personne ayant acquis d'une à deux années d'expérience, au moins une année d'expérience en vérification financière devra avoir été acquise au cours des deux dernières années. Pour être considérées, les années d'expérience pertinente doivent avoir été acquises après l'obtention du titre comptable.

Le VGQ pourra vérifier auprès des Ordres professionnels si le membre est habilité à exercer de la comptabilité publique.

Pour occuper un emploi dans la fonction publique, il faut posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

Salaire

Le salaire annuel, calculé sur une base de 35 heures par semaine, est de 43 924 \$ à 55 215 \$

selon nombre d'année d'expérience exigé dans les éventuels concours tenus à partir de la réserve. Pour les détenteurs d'un diplôme universitaire de 2^e cycle pertinent (30 crédits), l'échelle salariale débute à 47 402 \$.

Par la suite, pour les candidats ayant cumulé un minimum de 3 années d'expérience pertinente et le stage de 24 mois en vérification financière, possibilité d'obtenir un taux de traitement additionnel de 10% selon les responsabilités confiées.

Choisir le Vérificateur général du Québec, c'est...

- ✓ Œuvrer pour une organisation reconnue;
- ✓ Faire partie d'une équipe jeune et dynamique;
- ✓ Accéder facilement au milieu de travail en transport en commun;
- ✓ S'offrir la possibilité de bénéficier de tarifs préférentiels pour différents centres de conditionnement physique.

Inscription

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à **une seule des réserves mentionnées plus haut** durant la période prévue. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire « Offre de service » en indiquant le numéro de réserve à la rubrique Numéro de concours ou de la réserve.

Vous pouvez vous procurer le formulaire « Offre de service » dans le site Internet [www.carrieres.gouv.qc.ca].

Vous devez transmettre un dossier complet qui comprend :

- ✓ le formulaire **Offre de service** dûment rempli;
- ✓ votre **signature aux sections 4 et 5** du formulaire;
- ✓ la nature et la durée des emplois occupés,

notamment **les mois de début et de fin** de chacun d'entre eux (pour les emplois à temps partiel, inscrire le nombre d'heures);

LES PIÈCES À JOINDRE À L'OFFRE DE SERVICE :

- une copie du permis d'exercice;
- une copie du reçu de la cotisation annuelle 2011-2012 confirmant que vous êtes membre en règle de l'un des trois ordres (CA, CGA, CMA);
- un relevé de stages indiquant les emplois reconnus à titre de stage et le nombre de mois pour chacun;
- une copie du diplôme universitaire de 2^e cycle (30 crédits).

Pour être accepté, le formulaire doit être reçu avant la fin de la période d'inscription indiquée. Vous pouvez le faire parvenir par courrier à l'adresse suivante :

Réserve 101R-8903053
Service des ressources humaines
Vérificateur général du Québec
Service des ressources humaines
750, boulevard Charest Est, bureau 300
Québec (Québec) G1K 9J6

par télécopieur au 418 643-9142

ou

par courriel à rh@vgq.qc.ca (tous vos documents doivent être numérisés).

Information

M^{me} Isabelle Denis

Téléphone : 418 691-5931, poste 4019

